

JEUDI

26

MARS
2020

ACCUEIL À 8H15
À L'ASSEMBLÉE
NATIONALE,
SALLE COLBERT

Si l'Europe est emportée par une vague xénophobe, ce n'est pas tant par ce que disent les extrémistes que par ce que ne disent plus les dirigeants démocratiques. Si elle plonge dans une véritable crise démocratique, comme le montre bien Ivan Krastev dans son livre Le destin de l'Europe, c'est faute de réponses à la crise de l'accueil des migrants.

Pouvoir débattre des réponses à donner, entre associations de terrain, experts, parlementaires nationaux et européens ainsi que représentants du gouvernement est devenu un impératif.

8H45 : MOT DE BIENVENUE

DÉBAT AVEC **Cyrille Baumgartner**, Secrétaire général adjoint des affaires européennes à Matignon

1. REFONTE DU RÈGLEMENT DUBLIN ET SAUVETAGE EN MÉDITERRANÉE

Libre choix et solidarité entre États, une option viable ?

8h50 - 9h50

Alors que le principe du premier pays d'entrée dans l'Union européenne est mis en cause unanimement et que l'externalisation de l'asile a montré ses limites, la question du libre choix, équilibré par un mécanisme de solidarité, se doit d'être explorée comme le proposent les associations et divers experts sur le terrain.

Répondant : **Jean-Paul Tran Thiet**, Senior Fellow à l'Institut Montaigne, Avocat, ancien Conseiller au cabinet du vice-président de la Commission européenne, a présidé l'écriture du rapport Sauver le droit d'asile

Débat avec les participants

Modérateur : **Jean-Marie Carrière**, Collaborateur au Ceras (Centre de recherche et d'action sociales) sur les questions migratoires, Directeur de JRS France de 2006 à 2012 et de JRS Europe de 2014 à 2016

2. VOIES D'ACCÈS SÛRES ET LÉGALES

Vers une politique européenne ?

09h50 - 10h50

En 2014, la Commission Juncker faisait une priorité de la mise en place de voies légales de migration pour les personnes en besoin de protection. Cinq ans plus tard, le cadre européen pour la réinstallation est toujours en attente d'adoption, une résolution du Parlement pour les visas humanitaires n'a pas été reprise par la Commission et aucun cadre européen n'a été donné au regroupement familial. Quelle est la direction que la France veut donner à cette politique pour les personnes en besoin de protection ?

Répondante : **Marie-Christine Vergiat**, Vice-présidente de la Ligue des droits de l'Homme, eurodéputée de 2009 à 2019

Débat avec les participants

Modératrice : **Clotilde Warin**, Rédactrice en chef chez Confrontations Europe, en charge des questions de migrations

3. CONDITIONS D'ACCUEIL ET INTÉGRATION



Homogénéiser les conditions d'accueil et les mesures d'intégration en Europe pour une société inclusive ?

10h50 - 11h50

48,4 % des adultes en âge de travailler, qui vivent dans l'UE sans bénéficier de la citoyenneté, sont menacés par la pauvreté.¹ Pour pallier ce risque d'exclusion élevé, une politique européenne basée sur les valeurs d'égalité et de solidarité est fondamentale. Face aux prérogatives des Etats quelles propositions pour réussir cette politique européenne ?

Répondant : Yves Pascouau, Chercheur associé senior à L'institut Jacques Delors, a exercé les fonctions de directeur au European Policy Centre

Débat avec les participants

Modératrice : Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky, Professeur des universités à l'INALCO, Psychologue et co-fondatrice du programme Inalc'ER : « L'accueil des réfugiés sur le terrain anthropologique, psychologique et universitaire »

11H50 : MOTS DE CONCLUSION

12H00 : ÉCHANGE INFORMEL AUTOUR D'UN VERRE

INFORMATIONS PRATIQUES

ADRESSE Assemblée nationale - Salle Colbert, 126 Rue de l'Université, 75007, Paris.

POUR S'INSCRIRE Formulaire d'inscription

NOUS CONTACTER JRS FRANCE



irinda.riquelme@jrsfrance.org



+ 33 6 86 85 71 82

PARLEMENTAIRES



Pierre.Person@assemblee-nationale.fr



+ 33 6 26 37 51 35

Un débat organisé par



¹ Eurostat, Migrant integration 2017 edition, <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/8787947/KS-05-17-100-EN-N.pdf/f6c45af2-6c4f-4ca0-b547-d25e6ef9c359> [last accessed 17/12/2018]